

Séminaire de sensibilisation Sur la protection des données personnelles

Le Mercredi 23 mars 2016
Centre de Conférences de la Fondation Mohammed VI de
Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation
Rabat

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation, la Commission Nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) a organisé, en partenariat avec le Conseil national de l'ordre des notaires du Maroc (CNONM), un séminaire au profit des notaires.

Placée sous le thème «Le notaire, quel rôle en matière de protection des données personnelles ?», cette rencontre s'est déroulée le mercredi 23 mars 2016 à Rabat au Centre de Conférence de la Fondation Mohammed VI.

Ce séminaire a mis le point sur les dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et sur le rôle et les missions de la CNDP.

La rencontre a permis aux notaires participants de mieux appréhender les enjeux liés à la protection des données personnelles dans l'exercice de leur mission, de situer le rôle de ces professionnels de la loi dans la consécration des droits des citoyens à la protection de la vie privée et des données personnelles, et enfin de prendre connaissance des obligations légales en vigueur.

Cette initiative traduit la volonté des deux parties de contribuer à la consécration des droits fondamentaux et à l'édification de l'Etat de droit. Elle constitue également un premier pas vers une coopération plus étroite entre la CNDP et le Conseil national de l'ordre des notaires.

Contacts presse :

CNDP

Mouna Marrakchi
+212 5 37 71 70 73
mouna.marrakchi@cndp.ma

CNONM

Imane Amenzoui
+212 5 37 56 44 60/61
imane.amenzoui@notaires.org.ma